

Ce document constitue la déclaration sur l'esclavage moderne des LNC couvrant la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

Entités déclarants

Les entités déclarantes pour ce rapport en vertu de la *Loi canadienne visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* sont :

- Laboratoires Nucléaires Canadiens, domiciliés au 286 Plant Road, Chalk River, ON, Canada K0J 1J0

Applicabilité

Toutes les politiques, normes et codes de conduite des LNC s'appliquent à toutes les opérations des LNC, quel que soit le site ou l'emplacement. Ces politiques, normes et codes de conduite, ainsi que cette déclaration sur l'esclavage moderne, sont élaborés en consultation avec les différentes fonctions appropriées de l'entreprise, notamment les services juridiques et d'assurance, les ressources humaines, la gestion commerciale et la chaîne d'approvisionnement.

Qui nous sommes

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») sont fiers d'être un chef de file mondial dans l'avancement de la science et de la technologie nucléaires. Le monde vient à nous pour résoudre les défis technologiques les plus difficiles. Nous disposons des partenariats industriels les plus efficaces de tous les laboratoires nationaux. Nos campus abritent une communauté dynamique composée des innovateurs les plus brillants du monde. Nos collaborateurs savent qu'ils font une différence dans la vie des gens partout dans le monde. Nos clients de l'industrie et du gouvernement canadien nous apprécient.

Notre mission est la suivante : restaurer et protéger l'environnement du Canada en réduisant et en gérant efficacement les responsabilités nucléaires ; fournir au monde des solutions énergétiques durables, notamment l'extension de la durée de vie des réacteurs, les technologies énergétiques à base d'hydrogène et le développement de combustibles pour les conceptions de réacteurs de demain ; ensemble, avec des partenaires, démontrer la viabilité commerciale des conceptions de réacteurs avancés de demain ; travailler en collaboration avec des établissements médicaux/éducatifs et des sociétés pharmaceutiques pour lancer de nouvelles thérapies alpha pour le traitement du cancer afin de sauver d'innombrables vies ; et exploiter toutes nos capacités pour réussir commercialement sur les marchés canadiens et internationaux.

Notre engagement

Les LNC comptent parmi leurs valeurs fondamentales l'intégrité et les normes les plus élevées en matière de conduite commerciale éthique. Cet engagement influence et guide tous les aspects de notre activité, de la manière dont nous gérons et traitons les questions de droits de l'homme, à la manière dont nous gérons notre personnel, à la manière dont nous traitons avec les gouvernements et les agences de réglementation, jusqu'à nos relations commerciales et d'approvisionnement avec des tiers. C'est simplement qui nous sommes en tant qu'entreprise.

Dans le prolongement de ces valeurs fondamentales, chez CNL, nous nous engageons à défendre les droits de l'homme et à prévenir l'esclavage moderne, y compris le travail forcé et le travail des enfants, dans toutes nos opérations.

Les LNC s'engagent également à améliorer continuellement leurs programmes de conformité et d'éthique par le biais d'évaluations des risques, de surveillance, d'audit et d'analyse comparative afin de garantir que nous reflétons les meilleures pratiques de l'industrie et mondiales.

Notre structure

Energie atomique du Canada limitée (EACL) a retenu les services des LNC pour gérer et exploiter ses sites et installations partout au pays. Les LNC sont également engagés pour exécuter le mandat d'EACL visant à favoriser la science et la technologie nucléaires et à protéger l'environnement en assumant les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclassement. À son tour, EACL fixe l'orientation et supervise le contrat.

Même si EACL est propriétaire des sites et des responsabilités nucléaires, les LNC sont responsables de l'exploitation et de l'entretien quotidiens des installations. Les LNC fonctionnent selon un modèle GoCo, c'est-à-dire appartenant au gouvernement et exploité par un entrepreneur.

Le gouvernement du Canada a choisi la Canadian National Energy Alliance, un consortium du secteur privé qui représente certaines des sociétés d'ingénierie et de gestion nucléaires les plus expérimentées au monde, pour diriger les LNC en 2015 à l'issue d'un concours international.

Nos opérations

Les opérations des CNL sont diversifiées et couvrent plusieurs missions différentes.

Restaurer et protéger l'environnement

Les LNC gèrent les missions de nettoyage environnemental les plus importantes et les plus complexes au Canada, y compris les sites des laboratoires de Chalk River et de Whiteshell, ainsi que l'assainissement des déchets historiques dans le cadre de l'Initiative de la région de Port Hope (IRPH). Nous dirigeons également un certain nombre de projets majeurs de déclassement nucléaire, notamment le projet d'installation de stockage à proximité de la surface (NSDF), le projet de fermeture de centrales nucléaires de démonstration (NPD) et le projet de fermeture du WR-11.

Une énergie propre pour aujourd'hui et demain

Dans le domaine de l'énergie propre, les LNC s'efforcent d'introduire la prochaine génération de technologies d'énergie propre au Canada : les petits réacteurs modulaires (PRM). Notre travail comprend également des avancées techniques dans l'énergie hydrogène, le développement de combustibles nucléaires avancés, l'intégration de technologies d'énergie propre et la recherche pour permettre l'exploitation sûre et fiable du parc nucléaire actuel.

Contribuer à la santé des Canadiens

Avec plus d'un milliard de traitements médicaux effectués à l'aide d'isotopes produits sur le campus de Chalk River, les LNC sont un chef de file mondial dans la production de produits radiopharmaceutiques depuis des décennies. Nous tirons parti de cette expertise pour devenir une plateforme internationale dans le développement d'une nouvelle génération d'isotopes médicaux, notamment l'Actinium-225, un isotope rare qui permet un nouveau traitement révolutionnaire contre le cancer.

Notre chaîne d'approvisionnement

Les LNC disposent d'une chaîne d'approvisionnement solide, efficace et diversifiée qui soutient nos opérations et s'engagent à soutenir les petites, moyennes entreprises locales et autochtones là où les capacités existent.

La chaîne d'approvisionnement des LNC est un élément clé qui soutient les missions des LNC à travers l'approvisionnement, la gestion des contrats, la gestion des fournisseurs et les services logistiques. La fonction Chaîne d'approvisionnement est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de stratégies qui correspondent et contribuent au besoin des LNC d'acquiescer efficacement une gamme de services comprenant des services d'entrepôt et de distribution, la gestion des stocks, des capacités de transport mondiales ainsi que le soutien au contrôle des importations/exportations des LNC. programme.

La chaîne d'approvisionnement des LNC est divisée en trois fonctions principales : Approvisionnement et contrats ; Matériaux et logistique ; et gestion des entrepreneurs.

En tant que laboratoire nucléaire national du Canada, la durabilité est intégrée à tout le travail que nous effectuons et à toutes les décisions que nous prenons. Les LNC publient un rapport annuel sur le développement durable, disponible ici, [CNL releases 2021-22 Sustainability Report - Canadian Nuclear Laboratories](#), qui suit les progrès de l'entreprise vers des opérations plus durables.

La gestion et les opérations de la chaîne d'approvisionnement des LNC sont guidées par les principes suivants :

- Respect : Nous sommes honnêtes, équitables, justes et respectueux envers nos collègues, partenaires et clients, tout en reconnaissant leurs contributions individuelles et leur diversité.
- Intégrité et éthique : nous agissons avec intégrité et veillons à ce que nos actions et interactions soient justes, responsables et responsables. Nous serons responsables de nos actions et agirons avec intégrité dans toutes nos relations les uns avec les autres, avec nos clients, nos partenaires commerciaux et les autres parties prenantes.
- Excellence : Nous travaillons en collaboration pour assurer l'excellence et le professionnalisme dans la prestation de services à nos partenaires et clients et aux Canadiens tout en obtenant la meilleure valeur pour le gouvernement, en renforçant les capacités des fournisseurs et en favorisant l'innovation dans notre chaîne d'approvisionnement.

Risques d'esclavage moderne dans nos opérations et chaînes d'approvisionnement

Selon le Responsible Sourcing Tool¹, les employés du secteur nucléaire au Canada présentent généralement un faible risque d'esclavage moderne. Cependant, nous reconnaissons que l'esclavage moderne pourrait survenir dans notre chaîne d'approvisionnement ou nos opérations, en particulier celles se déroulant à l'extérieur du Canada, impliquant des secteurs tels que : la construction, les transports, l'agriculture ou les soins de santé. Nous reconnaissons également que l'esclavage moderne touche principalement les travailleurs col bleus, ou les métiers qui impliquent principalement du travail manuel, qui sont présents dans les opérations des CNL.

¹ <http://www.responsiblesourcingtool.org>

Les LNC s'engagent à identifier de manière proactive tout risque d'esclavage moderne dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement. Les LNC identifient les risques de manière proactive grâce à des évaluations des risques, à la cartographie de la chaîne d'approvisionnement et à la diligence raisonnable, et gèrent les risques grâce à un cadre de politiques, de gouvernance d'entreprise, de formation et de programmes de conformité.

CNL entreprend une cartographie des risques organisationnels et de la chaîne d'approvisionnement qui évalue minutieusement tous les aspects de nos activités et opérations, couvrant tous nos sites et emplacements, y compris le travail direct que CNL effectue lui-même ainsi que le travail indirect que CNL engage par l'intermédiaire de sa chaîne d'approvisionnement. À l'aide d'indices mondiaux tels que le Global Slavery Vulnerability Score et Freewalk.org, nous comparons et évaluons nos risques relatifs en vue de garantir les meilleures pratiques d'atténuation des risques du secteur.

Lorsque nos évaluations des risques identifient des domaines de notre activité qui sont exposés à un risque plus élevé d'esclavage moderne, nous mettons en œuvre des mesures renforcées de surveillance et d'atténuation. Nous sommes particulièrement sensibles à l'identification des risques liés à l'engagement de travailleurs issus de populations vulnérables, de zones géographiques à haut risque, de secteurs/industries économiques à haut risque ou de travaux issus de modèles d'externalisation/d'embauche de main-d'œuvre.

Il n'y a eu aucun cas ou occurrence connu d'esclavage moderne dans les opérations ou la chaîne d'approvisionnement des LNC en 2023.

Notre cadre, nos politiques et notre gouvernance

Aux LNC, nous croyons que la bonne gouvernance et nos valeurs organisationnelles de sécurité, de travail d'équipe, d'excellence, de responsabilité, de respect et d'intégrité sous-tendent et constituent le fondement de notre culture d'entreprise. Le conseil d'administration des LNC supervise la gestion de la culture et de la conduite, y compris toute violation du code de conduite des LNC. Le Conseil est également responsable de réviser les politiques et le code de conduite des LNC.

Les politiques des LNC donnent le ton depuis le sommet de l'organisation et établissent notre engagement envers une conduite commerciale éthique et les droits de la personne. L'esclavage moderne est directement abordé dans notre politique d'éthique et de conduite commerciale, notre politique de chaîne d'approvisionnement, ainsi que notre code de conduite des fournisseurs. Cependant, diverses autres politiques contribuent également à une culture basée sur le respect des droits de l'homme et l'engagement en faveur d'une conduite commerciale éthique.

Toutes les politiques des LNC sont accessibles à tous les employés sur le site Web de notre entreprise. Nos codes de conduite des employés et des fournisseurs sont accessibles au public sur le site Web des LNC à l'adresse <http://www.cnl.ca>. Le Code de conduite des fournisseurs est également intégré aux contrats standards pour fournisseurs de LNC.

Politique d'éthique et de conduite professionnelle

La politique d'éthique et de conduite professionnelle des LNC donne le ton pour l'ensemble de l'organisation et établit les attentes et les exigences selon lesquelles toutes les activités des LNC doivent être menées dans le respect des normes les plus élevées en matière d'éthique et d'intégrité. Il exige que tous les travailleurs des LNC fassent ce qui s'impose, en tout temps, même lorsque personne ne nous

regarde. Il établit la responsabilité des superviseurs et des dirigeants de montrer l'exemple et d'établir la norme à suivre par le reste de l'entreprise. Cette politique souligne également explicitement l'insistance absolue des LNC pour que tous les aspects de notre entreprise restent libres de l'esclavage moderne, sous toutes ses formes.

Politique des personnes

La politique relative aux personnes des LNC engage les LNC à fournir un environnement de travail qui inclut la sécurité physiologique, où toutes les personnes sont traitées avec dignité et respect. Il consacre les LNC à développer et à maintenir une culture de travail diversifiée, équitable et inclusive qui valorise tous les employés ; une organisation qui s'efforce d'identifier et d'éliminer les obstacles systémiques susceptibles d'avoir un impact sur les employés et qui fixe des normes élevées de performance. La politique décrit comment les LNC valorisent la croissance personnelle et professionnelle des employés, offrent un accès juste et équitable à l'emploi et au perfectionnement et offrent un environnement de travail positif, collaboratif et inclusif.

Politique de la chaîne d'approvisionnement

La politique sur la chaîne d'approvisionnement décrit la manière dont les LNC font affaire avec leurs fournisseurs et entrepreneurs par l'intermédiaire de leur chaîne d'approvisionnement. Cette politique met l'accent sur les normes professionnelles et la conduite commerciale éthique comme étant une priorité absolue pour la chaîne d'approvisionnement des LNC. Il inclut une position claire de tolérance zéro à l'égard de toute forme de traite des êtres humains, de travail des enfants ou de travail forcé, et souligne que les droits de l'homme et les pratiques d'emploi éthiques sont toujours la priorité. De plus, cette politique décrit l'engagement de Supply Chain Management en faveur de l'amélioration continue, de la collaboration et de la transparence.

Code de conduit

Le Code de conduite des LNC est le document fondamental qui établit les attentes et les normes en matière de comportement et de conduite professionnelle pour tous les travailleurs des LNC. Il sert à guider les actions de chaque employé à tout moment lorsqu'il travaille pour ou au nom des LNC, et le respect du Code est une condition d'emploi aux LNC.

Nos valeurs organisationnelles de sécurité, de travail d'équipe, de responsabilité, d'intégrité, de respect et d'excellence sont inscrites dans notre code de conduite. Ces valeurs fondent notre respect des droits de l'homme et notre opposition à toute forme d'esclavage moderne.

Nous exigeons que toute violation présumée du Code, y compris les violations des droits de l'homme, soit signalée immédiatement afin qu'elle puisse faire l'objet d'une enquête et d'une solution. Les LNC disposent d'une ligne d'alerte que toute personne peut utiliser pour signaler des violations présumées du code de conduite des LNC.

Code de conduite des fournisseurs

Le Code de conduite des fournisseurs des LNC établit une compréhension commune des attentes en matière de comportement pour tous les entrepreneurs, consultants et fournisseurs des LNC. Tous les fournisseurs des LNC sont tenus d'assumer la responsabilité de leur propre conduite et de celle de ceux

qui travaillent en leur nom sur les projets des LNC. Le Code de conduite des fournisseurs s'applique partout où les activités des LNC peuvent être exercées, dans le monde entier. Le respect du Code des fournisseurs est une exigence contractuelle pour faire affaire avec les LNC.

Le Code de conduite des fournisseurs des LNC stipule spécifiquement que :

Nous exigeons que tous nos fournisseurs agissent de manière respectueuse lorsqu'ils traitent avec toutes les personnes avec lesquelles ils entrent en contact dans le cadre de l'exécution des activités des LNC. Les LNC exigent que tous les fournisseurs soient en mesure de démontrer que, sur leur lieu de travail, ils : respectent toutes les lois, lois et règlements applicables en matière de santé et de sécurité et exploitent un environnement de travail sûr et sain pour leurs travailleurs et tous ceux avec qui ils entrent en contact ; ne pas recourir au travail des enfants ou au travail forcé ; ne tolérez pas la discrimination, le harcèlement et la violence au travail ; veiller à ce que les employés soient libres de faire part de leurs préoccupations sans crainte de représailles ; et respecter les droits des travailleurs de s'associer et de négocier collectivement.

Le Code de conduite des fournisseurs établit également que les fournisseurs sont tenus de signaler tout soupçon crédible concernant d'éventuelles violations de ce code ou des lois ou réglementations pertinentes, liées à leur travail avec les LNC.

Notre processus de sélection des risques et de diligence raisonnable

Avant de faire appel à des tiers ou de prendre des engagements envers des tiers, les LNC prennent des mesures proactives pour évaluer les risques et s'assurer que le tiers partagera notre même engagement envers les droits de la personne, l'éthique et l'intégrité. Les LNC utilisent une approche globale basée sur les risques pour filtrer et contrôler tous les tiers et mener des enquêtes et des évaluations avec diligence raisonnable. Ce processus effectue une sélection en fonction du tiers lui-même, ainsi que du travail spécifique que le tiers effectuera pour ou au nom des LNC.

En particulier, CNL contrôle tous les tiers pour détecter les risques de conformité commerciale liés à : l'esclavage moderne, les pots-de-vin et la corruption, la conformité des importations/exportations et l'espionnage économique/l'ingérence étrangère. Les risques identifiés dans le cadre de ce processus d'examen préalable sont catégorisés et évalués afin de permettre aux LNC d'entreprendre des enquêtes de diligence raisonnable plus approfondies pour déterminer et atténuer le risque.

Mesures correctives

Les LNC s'engagent à adopter une réponse globale au travail forcé et au travail des enfants, qui comprend la prise de mesures positives non seulement pour empêcher que cela ne se produise dans nos opérations et dans notre chaîne d'approvisionnement, mais également pour prendre des mesures correctives si cela se produit, malgré tous nos efforts pour l'éviter. . Cela comprend une enquête approfondie sur tout cas suspect afin de déterminer quelles améliorations apportées aux contrôles internes des LNC pourraient réduire davantage le risque de récurrence.

Les LNC sont conscients et sensibles à la possibilité que les familles et les populations vulnérables puissent être affectées négativement par nos efforts visant à éliminer le travail forcé et le travail des enfants de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement. Dans les cas où CNL doit réduire ou éliminer certains

aspects de nos activités, sur la base de considérations de risque de travail forcé ou de travail des enfants, nous nous engageons à prendre des mesures raisonnables pour atténuer la perte de revenus qui pourrait être ressentie par ces personnes vulnérables.

Notre formation

La formation est un élément essentiel au succès du programme d'éthique et de conduite des affaires des LNC. Le respect des attentes et des normes énoncées dans la politique d'éthique et de conduite commerciale et dans le code de conduite des LNC est une condition de travail aux LNC pour chaque employé, de l'atelier à la salle de réunion. Chaque année, chaque employé est tenu de suivre une formation en éthique et de signer une attestation attestant qu'il a lu et compris le Code de conduite et qu'il se comportera conformément à ses normes et attentes en matière de comportement. Cette formation annuelle et cette approbation comprennent un contenu spécifique sur la politique et le programme anti-esclavage moderne des LNC.

En plus de cette formation générale, l'ensemble du personnel, les employés occupant certains postes tournés vers l'extérieur, qui interagissent directement avec nos tiers, reçoivent une formation avancée supplémentaire et une sensibilisation à l'esclavage moderne, à la façon de le repérer et aux mesures à prendre si des signaux d'alarme sont identifiés. Cela garantit que les bonnes personnes possèdent les connaissances et la formation appropriées afin d'identifier les indicateurs d'alerte précoce qui alertent les LNC sur les risques sur lesquels une enquête pourrait être nécessaire.

Notre programme de conformité

Le respect de notre code de conduite est une attente fondamentale aux LNC. Les LNC disposent d'un bureau d'éthique et de conduite commerciale dédié à la réception et à l'enquête sur les rapports ou les préoccupations liés aux violations du code de conduite.

Avoir une solide culture de signalement est également un élément essentiel de la conformité. En vertu du Code de conduite des LNC, tous les employés sont tenus de signaler immédiatement toute préoccupation concernant d'éventuelles violations du Code, soit par l'intermédiaire de la direction, des ressources humaines ou via la ligne d'assistance téléphonique de signalement anonyme des LNC, afin que les problèmes puissent être résolus le plus rapidement possible. La hotline de signalement anonyme est accessible aux employés, aux sous-traitants ou au grand public 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et est surveillée directement par le service Éthique et conduite des affaires. Toutes les enquêtes d'entreprise aux LNC sont réalisées par des professionnels qualifiés sous la supervision du vice-président, Affaires juridiques. Les résultats des enquêtes sont communiqués, dans leur ensemble, au comité exécutif et au conseil d'administration.

Tous les dirigeants des LNC sont censés promouvoir et favoriser une culture de signalement, dans laquelle les préoccupations sont exprimées en temps opportun et où le personnel qui soulève des préoccupations de bonne foi est protégé contre les représailles ou les représailles.

Évaluer notre efficacité

Les LNC sont une organisation apprenante et s'engagent à surveiller et à améliorer continuellement notre efficacité. Pour soutenir cet engagement, les LNC participent à de nombreux audits internes, auto-

évaluations, examens OPEX (expérience opérationnelle), exercices d'analyse comparative et processus de performance corrective. Le programme d'éthique et de conduite des affaires des LNC, en particulier, est régulièrement audité, examiné, comparé et évalué.

L'éthique et la conduite des affaires relèvent directement du comité exécutif de surveillance du code de conduite, ainsi que du comité d'audit du conseil d'administration, qui reclassent régulièrement les informations agrégées sur les problèmes, les tendances et les domaines de préoccupation. Ces rapports réguliers au comité de direction et au conseil d'administration permettent une gouvernance adéquate en ce qui concerne la culture et la conduite des affaires des LNC.

Approbation

Cette déclaration a été formellement approuvée par le conseil d'administration des LNC le 4 mars 2024.

Signé,



Joe McBrearty

Président et chef de la direction, Laboratoires Nucléaires Canadiens

4 mars 2024

J'ai le pouvoir de lier les Laboratoires Nucléaires Canadiens